



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 48 – Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Procès-verbal de la séance du 8 septembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1322-20150915

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2015.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 8 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 48 – Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015 rétroactif au 17 juin 2015)

Membres présents :

- M. Kotto (Bourget), vice-président

- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Boucher (Ungava)
- M^{me} David (Outremont), ministre de la Culture et des Communications
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
- M. Roberge (Chambly)
- M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec :

- M^{me} Marie-France Maheu, présidente du conseil d'administration
- M. Vincent Tanguay, membre du conseil d'administration
- M^{me} Danielle Dubé, directrice générale par intérim
- M. Régis Rousseau, musicien, directeur des études
- M. Benoit Dagenais, comédien, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Syndicat des professeurs de l'État du Québec :

- M. Claude Tanguay, président
- M. Jean Vallières, représentant, Réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Orchestre symphonique de Montréal :

- M^{me} Madeleine Careau, chef de la direction
- M^{me} Marie-Josée Desrochers, chef de l'exploitation

Orchestre Métropolitain :

M. Luc Chaput, directeur, Développement des affaires et opérations

Conseil québécois du théâtre :

M. Jean-Léon Rondeau, président

M^{me} Hélène Nadeau, directrice générale

Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec :

M. Ludovik Lesage-Hinse, président

M. Étienne Chénard, trésorier

M. Vincent Massé-Gagné, conseiller

Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec :

M. Gaétan St-Laurent, président

M^{me} Maryse Forand, directrice générale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 33, M. Kotto (Bourget) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} David (Outremont), M^{me} Hivon (Joliette) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

À 9 h 49, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 5 minutes.

La Commission entend le Syndicat des professeurs de l'État du Québec.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 5 minutes.

La Commission entend l'Orchestre symphonique de Montréal.

À 11 h 52, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend l'Orchestre Métropolitain.

À 12 h 39, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil québécois du théâtre.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

À 16 heures, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend la Fédération des Associations de musiciens éducateurs du Québec.

À 16 h 54, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au lundi 21 septembre 2015, à 13 heures, afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 8 septembre 2015

ANNEXE I

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Conseil québécois du théâtre	007M
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	005M
Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec	003M
Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	
Orchestre Métropolitain	006M
Orchestre symphonique de Montréal	001M
Syndicat des professeurs de l'État du Québec	002M

ANNEXE II

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec

004M

